

# CHAPITRE 11

---

## LA SUISSE

Riccardo Bocco, Oliver Jütersonke et Philipp Stucki

En tant que domaine d'études académiques, les relations internationales posent d'emblée un problème de définition<sup>1</sup>. En effet, dans la tradition de l'Amérique du Nord, les *relations internationales* relèvent de la science politique, et en constituent une sous-discipline. Cependant, on a aussi observé le développement des relations internationales devenant une discipline à part. Ce que l'on appelle, en revanche, les *études internationales* recouvrent une approche pluridisciplinaire plus large du système international par le recours à quatre disciplines principales au moins : l'histoire, le droit international, la science politique et l'économie internationale. Selon les pays, les études du développement (voir l'encadré 1) font également partie du domaine des études internationales ; d'autres disciplines, comme la sociologie et l'anthropologie, sont aussi venues, plus récemment, apporter leur contribution à l'analyse des relations internationales.

En Suisse, l'histoire de la recherche et de l'enseignement dans le domaine des relations internationales en tant que champ d'étude pluridisciplinaire précède et croise celle des relations internationales en tant que sous-discipline ou sous-champ d'étude de la science politique. Un écart temporel d'environ un demi-siècle les sépare quant aux processus respectifs d'institutionnalisation. Dans le panorama universitaire helvétique, s'ajoutent également des spécificités liées aux traditions de la Suisse francophone et germanophone, les deux principaux espaces linguistiques du pays.

D'une part, et par rapport à l'ensemble des universités suisses, Genève a été un précurseur dans la création d'institutions spécialisées, notamment en raison de la présence d'organisations internationales dans la cité de Calvin. D'autre part, les universités de la Suisse alémanique ont connu l'essor d'instituts de science politique (avec une spécialisation en relations internationales) beaucoup plus tardivement que leurs consœurs de Suisse romande.

Dans cet essai, nous aborderons l'histoire du champ des relations internationales surtout en tant que sous-discipline de la science politique. Après avoir présenté le contexte spécifique à Genève, nous illustrerons les différences entre traditions francophones et

---

1. Dans la rédaction du texte, nous avons bénéficié des suggestions et des avis critiques de Bruno Arcidiacono, Philippe Burrin, Michel Carton, Benoît Challand, Cédric Dupont, Gilbert Etienne, Christoph Frei, Fabrizio Gilardi, Keith Krause, Jean-Luc Maurer, Laurent Monnier, Dieter Ruloff et Jean-Michel Served, que nous remercions tous très sincèrement.

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

germanophones à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Enfin, nous dresserons un portrait des principaux acteurs académiques et non académiques actifs dans le domaine des relations internationales en Suisse.

### ENCADRÉ 1 : LES ÉTUDES DU DÉVELOPPEMENT

Par ses visions et ses pratiques, par les ressources et les acteurs qu'il mobilise, depuis la fin de la seconde guerre mondiale et les processus de décolonisation, ce que l'on appelle le « développement » et les études qui y sont consacrées, s'inscrivent clairement dans le domaine des études internationales. Schématiquement, on pourrait également dire que si l'émergence des études internationales comme champ académique suit le processus de construction des États en Occident et son expansion sur le reste de la planète, les études du développement connaissent leur essor à un tournant précis de l'histoire mondiale, celle postcoloniale notamment, marquée par des nouvelles relations Nord-Sud. Il convient également de souligner que, comme les études internationales, celles du développement constituent un champ pluridisciplinaire, à la différence près que, dans le domaine des études du développement, la tendance à l'interdisciplinarité a souvent été plus prononcée. Cela n'a pas été sans conséquences sur le statut des universitaires travaillant dans les deux champs, dans la mesure où les critères d'évaluation de la qualité de la production scientifique – en particulier depuis deux décennies – tendent à valoriser principalement les acquis disciplinaires. Enfin, en Suisse, mais également dans d'autres pays européens et au-delà, les études du développement – comme d'ailleurs les *peace and conflict studies*, dans la tradition allemande ou scandinave – se sont souvent distinguées par des approches militantes. Celles-ci, idéologiquement marquées et reflétant des objectifs de transformation des sociétés fondés sur un système de valeurs, ont parfois contribué à délégitimer la portée scientifique des études du développement. Le stéréotype selon lequel « les étudiants en relations internationales veulent apprendre à gérer le monde, alors que ceux en développement veulent le changer » synthétise bien une opposition qui mériterait d'être reconsidérée, en tenant davantage compte des complémentarités et des apports des deux champs pluridisciplinaires d'études.

## L'IUHEI DE GENÈVE

On peut affirmer que l'essor de la « Genève internationale » débute avec la création du Comité international de la Croix-Rouge (CICR) en 1863-1864. C'est en tout cas à l'issue de la première guerre mondiale et en raison du traité de Versailles, que les aspirations internationales de Genève sont considérablement renforcées par la décision d'y établir le siège de la Société des Nations (SDN)<sup>2</sup> et le Bureau international du travail (BIT). Dans les années 1920, Genève devient rapidement un lieu central pour les affaires internationales, suisses et européennes. Plusieurs autres associations et organisations décident alors d'y transférer leur siège, y compris le Bureau international de la paix et la Ligue des femmes pour la paix et la liberté, à l'origine basés respectivement à Berne et à Zurich (Kuntz, 2010, p. 61).

---

2. Bruxelles avait été désignée comme une alternative pour le siège de la SDN.

La Suisse

Peu après leur installation, plusieurs organisations internationales expriment le souhait, voire la nécessité, de créer un institut de formation de troisième cycle, offrant des cours spécialisés pour les fonctionnaires internationaux. Ainsi, en 1923 et 1924, l'Assemblée de la SDN adopte des résolutions exhortant les pays membres à s'engager pour l'enseignement des principes et des travaux de la SDN, dans le but de former les jeunes générations à la coopération internationale, cette dernière devant désormais être considérée comme la nouvelle « norme » dans la conduite des affaires internationales (Scott, 2002, p. 29).

Comme le rappelle Norman Scott, la Société des Nations elle-même ne possède pas les ressources nécessaires pour créer son propre *staff college* afin de former son personnel. Et si tel était le cas, le risque d'une telle formation serait que le personnel ainsi formé tende à soutenir les positions politiques des puissances les plus influentes de la SDN. La Suisse, pays neutre, possédant donc un statut de membre particulier, a été sensible à ce raisonnement (Scott, 2002, p. 27).

William E. Rappard, professeur d'histoire économique à l'Université de Genève, mais également chef de la section de tutelle du Secrétariat de la SDN, va jouer un rôle déterminant dans la promotion d'un tel institut de formation. Il est conscient de la nécessité d'offrir quelque chose de nettement différent de ce qui est déjà proposé dans les facultés traditionnelles, organisées par départements : à savoir, l'étude scientifique des relations internationales au sein d'une institution universitaire où leurs dimensions juridiques, économiques, politiques et sociales sont examinées en même temps, en version bilingue (français-anglais) (Scott, 2002, p. 40). Devenu recteur de l'Université de Genève en 1926, Rappard, dont les relations avec Woodrow Wilson lors des négociations sur l'emplacement de la SDN sont excellentes, réussit à persuader les autorités suisses aux niveaux communal, cantonal et fédéral, qu'un tel institut situé à Genève consoliderait les aspirations de la ville à devenir la capitale diplomatique et intellectuelle des affaires multilatérales et humanitaires<sup>3</sup>. Avec une subvention de la Fondation Rockefeller, l'Institut universitaire de hautes études internationales (IUHEI) voit le jour en 1927. Son premier directeur est l'historien économique Paul Mantoux<sup>4</sup>.

Les premières années de l'IUHEI sont marquées par l'avènement de dictatures en Europe (en Italie et en Allemagne, mais aussi en Espagne et au Portugal) et par le déclenchement de la seconde guerre mondiale. De nombreux universitaires européens vont trouver refuge en Suisse, de manière permanente ou temporaire, avant de repartir vers d'autres régions du globe (en particulier en Palestine sous mandat britannique, ou en Amérique du Nord et du Sud). Ce sera notamment le cas de Guglielmo Ferrero (historien), de Hans Kelsen (juriste), mais aussi de Ludwig von Mises et Wilhelm Röpke (économistes). Tous enseigneront à l'IUHEI et contribueront à construire la réputation académique de l'institut naissant sur la scène universitaire helvétique<sup>5</sup>.

3. Pour la biographie et le rôle scientifique et politique de W. E. Rappard, on peut se référer à la thèse de doctorat de Victor Monnier (défendue à l'IUHEI en 1995). Ce dernier est également l'auteur de plusieurs travaux sur W. E. Rappard (Monnier, 2000).

4. Mantoux et Rappard établissent une codirection de l'IUHEI en 1928 lors du départ de Mantoux à Paris.

5. D'autres personnages éminents des relations internationales qui avaient à l'époque des liens avec l'IUHEI sont les réalistes Hans J. Morgenthau et John H. Herz. Cependant, aucun des deux ne faisait partie du corps enseignant : Morgenthau était à la Faculté de droit de l'Université de Genève, essayant d'obtenir son habi-

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

À bien des égards, l'IUHEI subit, dès son origine, une influence américaine importante. Ce sont les États-Unis, d'abord et avant tout, qui veulent former leurs fonctionnaires « sur place » en diplomatie multilatérale, négociation internationale, droit international humanitaire et droits de l'homme ; et, plus tard, les former sur le fonctionnement des institutions de Bretton Woods et du General Agreement on Trade and Tariffs (GATT), précurseur de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Mais d'autres facteurs vont également contribuer à façonner l'IUHEI en une institution très ancrée dans la tradition suisse. L'étude de la politique internationale à l'institut, par exemple, est orientée par une approche historique, avec une sensibilité importante pour les questions politiques. Jusqu'à la fin des années 1980, « l'approche était d'initier les étudiants, venant d'une pluralité de contextes éducatifs, aux disciplines clés traditionnelles que sont le droit, l'histoire et l'économie et sur la façon dont ces disciplines contribuent à une compréhension des relations entre les États » (Scott, 2002, p. 65). Ainsi, même si l'IUHEI a offert des diplômes en relations internationales de premier, deuxième et troisième cycles, il n'a jamais cherché à créer, comme ce fut le cas aux États-Unis et, dans une certaine mesure, au Royaume-Uni, une discipline des « relations internationales » fondée exclusivement sur la science politique<sup>6</sup>.

Par certains aspects, la situation est assez semblable à Zurich, la plus importante scène universitaire suisse et, jusqu'à récemment, la seule autre université suisse où les relations internationales étaient explicitement enseignées. Les deux pionniers des relations internationales et des études de sécurité à l'Université de Zurich et à l'École polytechnique fédérale de Zurich (EPFZ) ont été, respectivement, Daniel Frei et Kurt R. Spillmann, tous deux historiens<sup>7</sup>.

C'est bien l'approche historique qui marque le développement des études dans le domaine des relations internationales en Suisse, et la revue *Relations internationales* – la seule revue académique suisse qui traite expressément et uniquement de relations internationales – en est l'exemple, sinon le symbole. Créée en 1974 par Jean-Baptiste Duroselle et Jacques Freymond – qui, depuis 1955, était aussi le directeur de l'IUHEI –, la revue est publiée par un consortium institutionnel : l'IUHEI, la Société d'études historiques des relations internationales contemporaines (SEHRIC) et l'Institut d'histoire des relations internationales contemporaines (IHRIC), avec un concours du CNRS<sup>8</sup>. Duroselle et Freymond étaient historiens, et les options de la revue continuent d'en refléter l'approche : « Elle [la revue] s'inscrit dans le sillage de l'école historique française, fondée par le doyen Pierre Renouvin et suivant laquelle les relations internationales s'expliquent en premier lieu par des “forces profondes”<sup>9</sup>. »

---

litation et le *venia legendi*; Herz (qui utilisait encore son nom d'origine Hans Herz) était parti de Cologne avec Kelsen et poursuivait ses études à l'IUHEI.

6. À l'IUHEI, la création d'un « Département de science politique » distinct du « Département d'histoire et de politique internationale » ne date que de 1995-1996.

7. Comme à Genève, le choix de privilégier la science politique comme prisme de lecture et d'analyse des relations internationales est récent.

8. [www.puf.com](http://www.puf.com).

9. *Ibid.*

## LA SUISSE ET LA GUERRE FROIDE

Jacques Freymond<sup>10</sup> n'était pas insensible à la manière dont les relations internationales étaient enseignées aux États-Unis. En effet, le soutien financier des fondations américaines à l'IUHEI a également contribué à la familiarisation des responsables de l'institut avec la scène états-unienne, ses programmes de recherche et de formation<sup>11</sup>. L'expérience de la seconde guerre mondiale a influencé le développement dans les universités américaines de divers programmes d'enseignement et de recherche en relations internationales, en études régionales (*area studies*) et en politique comparée – notamment grâce au programme de formation spécialisé de l'armée (*Army Specialized Training Program*, ASTP) et aux écoles de formation dans les affaires civiles (*Civil Affairs Training Schools*)<sup>12</sup>. La science politique, notamment, a pris une place importante dans la nouvelle configuration.

Par ses choix, la Suisse se doit de maintenir une position de neutralité entre l'OTAN et le pacte de Varsovie, dans le cadre d'un bras de fer entre superpuissances de plus en plus délicat à gérer. Des années 1950 jusqu'au début des années 1990, la Suisse suit donc les recommandations de la doctrine Bindschedler, distinguant les organisations multilatérales « politiques » de celles « non politiques »<sup>13</sup>. Elle déclare les premières incompatibles avec le principe de neutralité, ce qui exclut l'adhésion à des « unions douanières et économiques », et ne permet pas de participer aux pratiques de sanctions économiques (Gabriel, 2000). Bien qu'il y ait lieu de constater le fossé entre théorie et pratique, il n'en demeure pas moins que l'influence d'une telle prise de position s'est traduite en une approche très conservatrice de la politique étrangère suisse, en la limitant essentiellement aux relations diplomatiques et commerciales internationales. Ce contexte historique contribue à expliquer, en partie, le faible intérêt porté par les décideurs politiques – et en conséquence par les universités helvétiques financées par des fonds publics – à la science politique dans le domaine des relations internationales. Les divergences entre, d'une part, l'approche suisse – centrée autour de l'histoire, du droit et de l'économie – et, d'autre part, les exigences états-uniennes pour une approche plus pragmatique reflètent la formation professionnelle dans les écoles d'administration

---

10. D'origine vaudoise, après des études en Suisse, mais aussi à l'Institut d'études politiques de Paris, J. Freymond obtient en 1938 un doctorat en histoire à l'Université de Lausanne, où il y enseigne de 1942 à 1955 au sein de la Faculté des lettres et de l'École des sciences sociales et politiques. Boursier de la Fondation Rockefeller, il séjourne à Yale et Columbia en 1949-1950. Parallèlement à ses activités académiques, il poursuit également une carrière journalistique (comme chroniqueur à la *Gazette de Lausanne*) et militaire dans l'armée de milice suisse (accédant au rang de colonel d'état-major) (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2004).

11. Au cours de l'été 1955, J. Freymond a effectué une tournée de huit semaines dans plusieurs universités nord-américaines.

12. Les ASTP ont été mis en place sur 55 campus universitaires américains (Lambert, 2001, p. 687). En 1943, la Far Eastern Association (aujourd'hui l'Association for Asian Studies) est la première organisation consacrée aux études régionales. Un comité sur les études régionales désigné par le comité mixte sur l'enseignement supérieur à l'Université de Columbia voit le jour la même année (Lee, 2001, p. 657 ; Wallerstein, 1997, p. 197).

13. Le texte de 1954 est reproduit dans Schindler (1984). Ce texte est considéré comme la « conception officielle suisse sur la neutralité » depuis sa publication dans le *Schweizerisches Jahrbuch für internationales Recht* (14, 1959, p. 195-199) (Wenger et Fanzun, 1998, p. 19).

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

publique, d'affaires internationales et de diplomatie, ne sont pas sans conséquences sur les relations entre l'IUHEI et ses partenaires américains.

Toutefois, les approches des *area studies* dans l'enseignement des universités d'Amérique du Nord marquent Freymond et vont constituer un terrain de compromis. En effet, il faut à la fois familiariser les Américains avec la nouvelle configuration mondiale bipolaire, mais aussi former des spécialistes pouvant parler la langue, comprendre la culture et la géographie d'un territoire donné, susceptible de devenir un terrain d'intervention, plus ou moins ouvertement déclaré<sup>14</sup>.

Au milieu des années 1950, Jacques Freymond propose donc aux autorités genevoises la création de trois nouveaux instituts sur l'Afrique, l'Amérique latine et l'Europe de l'Est, sortes de « satellites » de l'IUHEI (Nobs-Margairaz, 1993). Ayant réussi à convaincre Jacques Courvoisier, recteur de l'*alma mater* genevoise, ainsi que les autorités cantonales, les propositions de Freymond se concrétisent dans la création de deux instituts. D'une part, le Centre genevois pour la formation des cadres africains (CGFCA) fondé en 1961, devenu Institut africain de Genève (IAG) en 1962 (sous la direction de Pierre Bungener), Institut d'études du développement (IED) en 1973 et Institut universitaire d'études du développement (IUED) en 1977. D'autre part, l'Institut d'études européennes (IEE), dirigé par Denis de Rougemont, et fondé en 1963<sup>15</sup>.

Gilbert Etienne, aujourd'hui professeur émérite des anciens IUED et IUHEI, semble avoir joué un rôle complémentaire à celui de Freymond, pour ce qui concerne les études régionales et du développement. Avec les débuts du processus de décolonisation, Gilbert Etienne est l'un des premiers à soutenir publiquement l'idée que la Suisse pourrait accroître son influence sur la scène internationale en contribuant à l'aide au développement. Le ministère des Affaires étrangères à Berne décide, en 1959, de mettre en place une fondation, Swisscontact, au service des pays en développement. Cette fondation sera le précurseur du Service du gouvernement suisse pour la coopération technique, créé en 1961, et par la suite appelé la Direction du développement et de la coopération (DDC). Dépourvue de tradition coloniale et n'étant pas membre des Nations unies et de la Communauté économique européenne, la Suisse poursuit ainsi, avec la consolidation de l'IUHEI et la création de l'IUED et de l'IEE, un travail de renforcement de ses réseaux internationaux à travers la création d'institutions universitaires ayant pour vocation de former les futurs cadres nationaux et internationaux de la diplomatie et du développement<sup>16</sup>.

Enfin, il est également intéressant de souligner qu'avant la fusion de l'IUED et de l'IUHEI, qui a donné naissance à l'Institut de hautes études internationales et du développement (IHEID) en janvier 2008, de nombreux professeurs de l'IUED étaient docteurs

---

14. Il faut toutefois rappeler que le Social Science Research Council – la plus vieille fondation américaine consacrée au financement de la recherche en sciences sociales, créée en 1912 – a encouragé les *area studies* depuis le début des années 1920.

15. L'institut est dissout à la fin des années 1980 et son personnel enseignant absorbé en partie par l'IUHEI et en partie par l'Université de Genève, où un Département d'études européennes a vu le jour.

16. Sur la scène européenne, l'IUED s'est distingué des autres instituts britanniques (Institute of Development Studies, IDS, à Sussex), français (Institut d'étude du développement, économiques et sociales, IEDES, à Paris) et néerlandais (Institute of Social Studies, ISS, à La Haye) – aussi créés au cours des années 1960 au moment de la décolonisation et dans une perspective interdisciplinaire – par l'introduction de l'anthropologie comme

de l'IUHEI, et deux d'entre eux ont été directeurs de l'IUED (Roy Preiswerk, de 1978 à 1981, et Jean-Luc Maurer, de 1993 à 2004)<sup>17</sup>.

## LES TRADITIONS DE LA SCIENCE POLITIQUE EN SUISSE ET LEURS INFLUENCES SUR L'ÉTUDE DES RI

Hormis l'IUHEI, l'institutionnalisation des relations internationales comme champ de recherche et de formation est largement subordonnée au statut de la science politique, avec des histoires institutionnelles différentes entre Suisse romande et Suisse alémanique (Linder, 1996). Dans la Suisse francophone et outre les institutions genevoises susmentionnées, il existe depuis 1902 « l'École des sciences sociales et politiques » au sein de l'Université de Lausanne. Dans les années 1950 sont créées deux chaires en science politique, l'une à l'Université de Lausanne (en 1957) et l'autre à l'Université de Genève (en 1959). Dès le début, Jean Meynaud<sup>18</sup>, titulaire des deux chaires, développe un fort intérêt pour la recherche en relations internationales (particulièrement au niveau européen), que reflètent partiellement les publications des enseignants (Meynaud et Sidjanski, 1967) et des professeurs invités (Karl Deutsch et J. David Singer notamment) (Wemegah, 1980).

L'institutionnalisation de la science politique en Suisse romande n'est cependant pas sans obstacles. En effet, à la fin des années 1940, les enseignements de science politique sont dispensés au sein des facultés de lettres et de droit. Malgré le fait que l'Association internationale de science politique tienne son premier congrès mondial en 1950 à Zurich en collaboration avec l'Association internationale de sociologie, la tentative de création d'une Association suisse de science politique (ASSP), dont le projet de constitution est promu en 1951 par Marcel Bridel, professeur de droit à l'Université de Lausanne, se solde par un échec cuisant<sup>19</sup>. Ce sont les historiens, surtout, mais aussi une partie des juristes, qui refusent le statut de discipline autonome à la

---

discipline de base à côté de l'économie. À l'IUED, l'introduction des études politiques du développement est relativement tardive, avec la création d'une chaire de sociologie politique en 1978, occupée d'abord par Fawzi Mellah (docteur de l'IUHEI), puis par Laurent Monnier (docteur de l'Université libre de Bruxelles) et, depuis 2003, par Riccardo Bocco (docteur de l'IEP de Paris). À Genève, comme dans la plupart des instituts européens d'études du développement, l'approche interdisciplinaire a souvent été pratiquée dans l'enseignement et la recherche par le recours à des enjeux thématiques transversaux en relations internationales (santé, conflits, aide humanitaire, etc.) ou à des aires géographiques qui impliquaient la convocation de disciplines différentes.

17. Alors que le programme doctoral à l'IUHEI date de 1928-1929, il ne débute à l'IUED qu'en 1993-1994.

18. Docteur en droit de l'Université de Paris, J. Meynaud est nommé professeur en 1948 à l'École libre des sciences politiques de Paris et assure la fonction de secrétaire de la Fondation nationale des sciences politiques de 1946 à 1954. Il participe à la création en 1949 de l'Association internationale de science politique (AISP), dont il devient le secrétaire général entre 1950 et 1955. De 1951 à 1953, il est également le rédacteur en chef de la *Revue française de science politique*. Il quittera la Suisse pour l'Université de Montréal en 1963 (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2004, p. 23).

19. La création de ces deux associations s'inscrit dans un projet plus large de développement et de coordination des sciences sociales initié par l'Unesco. Vice-président du comité exécutif de l'AISP, M. Bridel rédige également pour l'Unesco le rapport relatif à la situation de la science politique en Suisse.

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

science politique. Ce n'est qu'en 1959 que l'ASSP voit le jour<sup>20</sup>, grâce au travail de médiation de Jacques Freymond qui, au-delà de l'appui de plusieurs collègues de Suisse romande<sup>21</sup> et de quelques autres issus des universités de Zurich et de Berne, élargit le recrutement des membres de la nouvelle association aux milieux extra-académiques, du journalisme notamment, mais aussi parmi les députés, les personnalités politiques et les hauts fonctionnaires de l'administration fédérale. Comme le soulignent Philippe Gottraux, Pierre-Antoine Schorderet et Bernard Voutat : « la science a une portée pratique, et l'Association peut constituer cette médiation entre la réflexion scientifique et les solutions recherchées par les personnes engagées dans l'action. Telle est, en définitive, l'orientation générale adoptée à ses débuts par l'ASSP » (Gottraux, Schorderet et Voutat, 2004, p. 15)<sup>22</sup>. Enfin, les premières chaires spécifiquement dédiées aux relations internationales ne seront établies qu'à partir de 1972 à Lausanne<sup>23</sup> et en 1984 à Genève<sup>24</sup>.

Le développement des relations internationales et de la science politique en Suisse alémanique a également été laborieux. Il existe certes une tradition de recherche sur « l'international » bien avant l'institutionnalisation de ce que l'on appelle aujourd'hui les relations internationales. Comme dans la plupart des pays voisins, cette approche est inspirée par deux disciplines : l'histoire et le droit. Des chercheurs comme Jean Rudolf von Salis ou Paul Guggenheim ont clairement contribué à une approche qui privilégie l'étude des relations interétatiques dans le système international (Guggenheim, 1940). Mais pendant longtemps, les historiens et les juristes suisses ne considéreront pas opportune l'institutionnalisation de nouvelles disciplines comme la science politique ou les relations internationales. Celles-ci sont plutôt perçues comme sous-champs disciplinaires des études historiques, juridiques ou économiques (Linder, 1996). La réforme des programmes d'étude existants s'oriente vers une institutionnalisation de l'histoire contemporaine au sein des instituts d'histoire, plutôt que vers la création de nouveaux instituts.

Comment peut-on expliquer la marginalisation persistante de la science politique et des relations internationales dans le contexte helvétique ? On pourrait supposer qu'une bonne formation politique scolaire et universitaire est le pilier de la démocratie directe pratiquée en Suisse. En fait, la vision de la citoyenneté suisse – surtout dans les cercles conservateurs – a toujours relativisé l'importance du savoir universitaire et davantage valorisé la capacité du citoyen – armé de bon sens – à savoir répondre aux enjeux

---

20. L'*Annuaire suisse de science politique* est créé en 1961 et la *Revue suisse de science politique* le remplacera à partir de 1995.

21. Parmi eux, Roland Ruffieux, professeur d'histoire moderne et contemporaine à Fribourg dès 1958, successeur de J. Freymond dès 1962 à la tête de l'ASSP et nommé professeur de science politique à Lausanne en 1965.

22. À souligner également le fait que J. Freymond, président de l'AISP de 1964 à 1967, devient membre du conseil d'administration du CICR de 1949 à 1972 et de la multinationale Nestlé dès 1958. Il participe aux commissions de recrutement des diplomates pour le DFAE, ainsi qu'à diverses commissions fédérales chargées d'étudier des questions de politique étrangère.

23. On les retrouve dans la Faculté des sciences sociales et politiques : la première chaire, créée en 1972 et avec une spécialisation « Tiers Monde », est attribuée à Laurent Monnier ; la deuxième, créée en 1974, est attribuée à Pierre de Senarclens. En 1995 est aussi créé l'Institut d'études politiques et internationales (IEPI).

24. Le Département de science politique est créé par Dusan Sidjanski en 1969 et la première chaire en relations internationales est attribuée à Pierre Allan en 1984.

politiques auxquels il est confronté. En ce sens, et même si les origines du système helvétique font déjà état de modes d'organisation démocratiques prémodernes, la vision suisse de la citoyenneté est proche de certains penseurs des Lumières, comme l'Écossais Thomas Reid, ou du mouvement populiste américain du temps du président Andrew Jackson. Selon cette approche, la politique serait une activité quotidienne du citoyen (suisse) plutôt qu'un système nécessitant les outils d'une analyse scientifique<sup>25</sup>. Par ailleurs, les problèmes de l'institutionnalisation de la science politique doivent être considérés dans le contexte plus large de la situation des sciences sociales dans le milieu académique suisse. La sociologie, discipline qui a acquis une canonisation académique en France et en Allemagne à cheval entre le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, a été confrontée à une longue bataille avant d'être reconnue à plein titre comme discipline scientifique dans les académies suisses. C'est seulement en 1955 que l'Université de Berne crée la première chaire de sociologie, suivie par la naissance de l'Institut de sociologie en 1960. Dans les années 1980, l'augmentation constante du nombre d'étudiants en sciences sociales permet de renforcer ces disciplines tant sur le plan des appuis financiers et institutionnels, que sur celui du nombre des membres du corps professoral<sup>26</sup>. Toutefois, il faut attendre les années 1990 pour que les politiques scientifiques suisses arrivent à remédier aux négligences et aux carences dans le domaine des sciences sociales (Swiss Science Council, 1993) avec la création en 1993 du Conseil de politique scientifique pour les sciences sociales (CPS). Les divers *Institute für Politikwissenschaft* vont être créés à Berne en 1993, à Zurich et à Saint-Gall en 1996, et un *Politikwissenschaftliches Seminar* voit le jour seulement en 2007 à l'Université de Lucerne.

Le système fédéral également – en particulier la souveraineté des cantons suisses en matière de formation – a souvent été un frein au développement du domaine des relations internationales dans les universités, davantage que celui de la science politique. Les cantons n'ont pas forcément un intérêt prononcé pour l'institutionnalisation des relations internationales dans les universités qu'ils financent. Leurs préférences vont à des instituts proches de leurs préoccupations, à l'instar de l'Institut du fédéralisme, fondé en 1984 au sein de l'Université de Fribourg. La capacité de l'administration fédérale à influencer l'orientation de la recherche et de la formation se limite quasiment aux institutions qu'elle finance, comme l'IHEID à Genève, ou les écoles polytechniques fédérales de Zurich et de Lausanne. Cela contribue à expliquer les raisons de la concentration des études en relations internationales à Genève et Zurich. Les « études stratégiques » ou, plus généralement, les questions de « sécurité internationale », domaine qui a connu un essor important pendant les années de la guerre froide, sont l'exception qui confirme la règle. Cet intérêt est tributaire de la présence des initiatives de désarmement à Genève, qui ont évolué depuis 1960 avec le Comité des dix puissances sur le désarmement [nucléaire], à la Conférence du désarmement, établie en 1979 et actuellement active. De son côté, le Conseil fédéral suisse a créé à

---

25. La primauté de cette perspective en Suisse peut encore être démontrée à travers la faible formation politique dans les parcours scolaires pré-universitaires.

26. Entre 1980 et 1992, le nombre annuel d'étudiants (au niveau licence) passe de 477 à 863, alors que le nombre de doctorants demeure stable (80 en 1980 ; 74 en 1992) (CSST, 2006, p. 62).

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

Berne le Centre de politique de sécurité internationale (CPSI) au sein du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) – un centre qui n'a été fermé que récemment. Sur le plan académique, l'IUHEI s'est inscrit en pionnier : déjà en 1956, le professeur Louis J. Halle de Princeton (et du *Policy Planning Staff* de George F. Kennan au Département d'état) était nommé à l'Institut genevois<sup>27</sup>.

Des pôles de recherche sur la sécurité internationale sont également créés à Zurich. En 1971, Daniel Frei, historien spécialisé dans les relations Est-Ouest et les questions de la neutralité suisse, obtient la première chaire en science politique (avec spécialisation en relations internationales) à l'Université de Zurich<sup>28</sup>. L'EPFZ suit, quinze ans après, avec la création d'une chaire en études de sécurité, dont le premier titulaire est Kurt R. Spillmann en 1986. En fait, l'institutionnalisation des études politiques et internationales en Suisse alémanique est fortement influencée par cette chaire, puisque Spillmann enseigne aux cadres militaires suisses et travaille également comme consultant pour le gouvernement et le parlement suisses. Dans les années 1990, la science politique à l'EPFZ se développe fortement : trois chaires supplémentaires – toutes comportant une orientation en relations internationales – sont créées. En 1996, les études de sécurité à Zurich sont encore consolidées par la collaboration du Département des relations internationales de l'Université de Zurich avec l'unité de recherche des relations internationales de l'EPFZ et l'unité de recherche d'études de sécurité et d'analyse des conflits (dont fait partie le Centre for Security Studies, CSS). Cette collaboration débouche sur la mise en place en 1997 du Centre for Comparative and International Studies (CIS). Actuellement, Zurich constitue (avec l'IHEID à Genève) le plus important centre de recherche et de formation en relations internationales de Suisse, pourvu de chaires en relations internationales (Dieter Ruloff), en études de conflits (Lars-Erik Cederman), en études européennes (Frank Schimmelpfennig), en économie politique (Thomas Bernauer), en économie de développement (Rolf Kappel, Katharina Michaelowa), en gouvernance globale (Stefanie Bailer) et en études de sécurité (Andreas Wenger). Il faut toutefois souligner que le CIS se considère comme un centre de recherche dont les problématiques sont liées aux « études internationales » plutôt qu'aux « relations internationales ».

Rétrospectivement, il est important de rappeler que la contribution de la science politique à la création des deux centres de relations internationales en Suisse a été minimale. À Genève, l'initiative venait d'une fondation étrangère (Rockefeller) qui invoquait la présence de la SDN pour créer un institut qui n'avait pas de racines académiques locales. À Zurich, c'est davantage l'orientation vers « l'international » qui a conduit à une institutionnalisation de la science politique avec un fort accent sur les relations internationales. Des processus similaires ont été à l'œuvre dans les développements plus récents de la science politique en Suisse. À Lucerne, en 2007, Sandra Lavenex a été nommée à la première chaire en science politique avec une spécialisation en relations internationales, au moment même où Laurent Goetschel a été nommé à

---

27. Les professeurs Curt Gasteyger et Keith Krause ont succédé à L. J. Halle à l'IUHEI. En 2007, l'IUHEI crée la Chaire Curt-Gasteyger en sécurité internationale, actuellement occupée par Thomas J. Biersteker.

28. C'est d'ailleurs D. Frei avec A. Riklin et R. Preiswerk qui fondent la section de « politique internationale » au sein de l'ASSP en 1975. La même année, R. Preiswerk crée un groupe de travail sur « les aspects politiques de la coopération au développement » au sein de la même association.

La Suisse

la chaire en science politique de l'Institut européen de l'Université de Bâle. À l'Université de Saint-Gall, une chaire en science politique a été établie en 1970 (Alois Riklin en a été le premier titulaire)<sup>29</sup>. Aujourd'hui, ces domaines sont couverts par les professeurs James Davies, Christoph Frei, Roland Kley et Dirk Lehmkuhl.

Ces éléments historiques ne sont pas simplement le fruit d'un particularisme suisse. Le manque d'encadrement de la recherche en relations internationales et en sciences sociales a eu d'importantes répercussions. Comme les relations internationales n'ont pas développé une multitude d'approches théoriques et méthodologiques en tant que discipline, une bonne formation de base dans les sciences sociales, économiques ou juridiques est indispensable. Pendant de nombreuses années, il était possible (principalement à Genève dans le cadre de l'IUHEI) de poursuivre des études en relations internationales au niveau de la licence avec une formation minimale en théories et méthodes des sciences sociales. La réforme de Bologne en 1999 a ouvert la possibilité de restructurer la formation. Toutefois, la réponse des institutions suisses souffre encore de quelques incohérences, voire de problèmes de coordination. Alors que l'IHEID à Genève et le CIS à Zurich ont décidé d'offrir seulement des programmes de master et de doctorat, les universités de Genève et de Saint-Gall ont mis en place des programmes de *bachelor*. S'il est encore trop tôt pour évaluer les retombées des différentes approches, la diversité porte en même temps le potentiel d'une compétition féconde pour trouver les meilleures solutions.

## LE CONTEXTE HELVÉTIQUE ET LES ORGANISATIONS INTERNATIONALES

Comme nous l'avons évoqué, le développement de la recherche et de l'enseignement en relations internationales en Suisse est largement tributaire de la présence d'organisations internationales sur le sol helvétique, sensiblement plus visible à Genève. L'avantage comparatif de la cité de Calvin a été renforcé au cours de la dernière décennie.

En atteste le pari du pôle académique en relations internationales, lancé en avril 2005, avec l'objectif de remodeler partiellement le paysage universitaire genevois, afin que celui-ci puisse pleinement profiter des compétences et des potentiels de l'environnement international de Genève. En février 2006, la décision est officiellement annoncée de créer pour le début 2008 un nouvel institut, l'IHEID, en fusionnant les anciens IUHEI et IUED et en établissant des nouveaux partenariats avec l'*alma mater* genevoise<sup>30</sup>. Les autorités fédérales et cantonales s'associent dans un effort commun visant à fournir au nouvel institut les moyens financiers nécessaires à son démarrage.

---

29. À la différence des autres universités suisses alémaniques, l'appui pour la création de la chaire à Saint-Gall ne venait pas de la tradition historique, mais de celle du droit constitutionnel, international et comparatif. On peut constater aussi que l'Institut de science politique à Berne a connu un parcours différent en raison de l'influence de la sociologie politique. Jusqu'à présent, l'orientation vers les relations internationales est restée limitée dans la recherche et l'enseignement à Berne.

30. En janvier 2011, l'ancien Département de science politique de l'Université de Genève est rebaptisé « Département de science politique et relations internationales ». Fin 2011, toutefois, la volonté, annoncée six ans auparavant de créer un « pôle académique » n'est toujours pas opérationnelle.

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

L'Académie de droit international humanitaire et de droits humains (ADH), fondée en 2007 à Genève par l'IHEID et l'Université de Genève, constitue un autre exemple. L'ADH, qui coopère avec le CICR et le Haut Commissariat aux droits de l'homme des Nations unies offre des programmes de master, des cours de formation continue et d'expertise juridique dans les contextes de conflit armé et de postconflit.

Enfin, le Réseau universitaire international de Genève (RUIG), fondé en 2001, a financé en sept ans quatre-vingt-deux projets de recherche, fruits de coopérations entre des chercheurs de l'IUED, de l'IUHEI, de l'Université de Genève et des organisations internationales (Harbour et Dommen, 2008). Remplacé, en 2008, par le Swiss Network for International Studies (SNIS), l'ancien réseau genevois a élargi la coopération à toutes les universités helvétiques<sup>31</sup>.

## LES RI EN SUISSE ET L'ADMINISTRATION FÉDÉRALE

La recherche en relations internationales est certes influencée par la présence d'organisations internationales, mais aussi par les priorités de l'administration fédérale. Outre la création déjà mentionnée de l'IHEID en 2008, la recherche en relations internationales en Suisse a aussi profité du soutien fédéral qui a impulsé plusieurs initiatives de recherche financées par le Fonds national suisse (FNS)<sup>32</sup>, comme le projet sur la « politique extérieure », initié en 1995, et surtout les pôles de recherche nationaux « Nord-Sud » (2001) ou encore « Démocratie » et « Régulation du commerce » (2005).

La Confédération helvétique a également créé (avec le soutien d'autres pays donateurs) plusieurs centres qui bénéficient des atouts de la « Genève internationale ». Le Centre de politique de sécurité (GCSP), fondé en 1995, le Centre international de déminage humanitaire (GICHD) et le Centre genevois pour le contrôle démocratique des forces armées (DCAF), créés respectivement en 1998 et 2000, sont en partie le reflet du redéploiement d'une partie des fonds du ministère de la Défense suisse dans le contexte de l'après-guerre froide.

Mis à part les instituts académiques, la Confédération soutient aussi des centres de formation continue et de recherche appliquée, comme Swisspeace, fondation créée à Berne en 1988. Son Centre pour la promotion de la paix (KOFF pour Kompetenzzentrum Friedensförderung) a pour fonction de coordonner les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui interviennent dans les zones de conflit. Les thématiques et les pays prioritaires du travail de Swisspeace sont étroitement liés à la politique du Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) et de la DDC. Le World Trade Institute, aussi situé à Berne, offre un master de droit international et d'économie,

---

31. De nombreux programmes et centres de recherche – fondamentale et appliquée – entretenant des relations importantes avec les organisations internationales ont été également créés à Genève au cours des deux dernières décennies. Le Centre for International Environmental Studies, le Centre for Trade and Economic Integration, le Centre for Asian Studies, le Small Arms Survey, le Centre on Conflict, Development and Peacebuilding, le Global Health Programme, le Programme for the Study of Global Migration, le Programme for the Study of International Governance et le Programme on Gender and Global Change, sont tous hébergés à l'IHEID.

32. Le FNS n'a officiellement reconnu la « science politique » qu'en 1968 au sein de la division I.

ainsi qu'une académie d'été, dont les étudiants des pays considérés comme prioritaires par le secrétariat d'état à l'Économie (SECO) reçoivent des bourses d'études.

## LES CARRIÈRES SUISSES DANS LES RI

Les conditions nécessaires à l'obtention du statut de professeur (ordinaire) ont longtemps constitué une autre différence entre les académies romandes et alémaniques. Pour les universités germanophones, il était nécessaire d'obtenir un doctorat d'État (dont le cursus était semblable à celui pour l'habilitation à diriger des recherches en Allemagne ou en France). Une majorité d'universités de Suisse romande, au contraire, n'ont jamais institutionnalisé ce diplôme pour en faire une exigence dans le processus de nomination au poste de professeur. Pendant plusieurs décennies, cette différence a constitué un obstacle pour la mobilité des professeurs entre universités germanophones et francophones. Depuis quelques années, cette exigence s'est assouplie dans les universités germanophones, *via* l'augmentation du nombre de postes de professeurs adjoints, et en considérant qu'un dossier important de publications équivaut à ce diplôme. Il n'est aujourd'hui pas certain que les universités germanophones continueront à privilégier le doctorat d'État, en raison des changements introduits par l'adoption de la réforme de Bologne.

Outre l'augmentation du nombre de professeurs adjoints, depuis une décennie, le FNS a investi de manière plus importante dans la création de postes de professeurs boursiers (qui ne doivent pas être titulaires d'un doctorat d'État) et le financement de programmes pour les postdoctorants, contribuant à étoffer le corps intermédiaire dans plusieurs universités suisses, tout en améliorant les conditions de travail pour les membres de ce dernier<sup>33</sup>. Dans ce contexte, les grands programmes de recherche comme les centres nationaux de compétence pour la recherche (CNCR, également financés par le FNS) ont conduit à l'augmentation de postes pour les postdoctorants. Avant les réformes engagées par le FNS, la principale option pour les postdoctorants en sciences sociales était presque exclusivement le départ à l'étranger avec des bourses du FNS ou d'autres fondations privées. Compte tenu du fait que, pour obtenir un poste de professeur titulaire dans une université suisse, il est fortement souhaitable d'avoir acquis de l'expérience à l'étranger (voir *infra*), il reste à voir si ces nouveaux postes, qui permettent une carrière postdoc « à la maison », ne vont pas constituer une impasse. L'existence des CNCR a non seulement facilité la situation des postdoctorants désirant rester en Suisse, mais aussi la condition des étudiants en doctorat, car le nombre total de postes de collaborateurs de recherche a augmenté. Auparavant, les fonds pour les doctorants suisses qui choisissaient d'étudier sur place étaient limités aux quelques postes disponibles dans les universités suisses. Il était coutumier de demander une bourse doctorale financée par le FNS ou par d'autres fondations suisses afin de financer la totalité ou la dernière année d'un doctorat dans une université étrangère. Nous ne

---

33. Une des raisons concerne les coûts salariaux élevés pour les corps intermédiaires par rapport à des pays européens voisins.

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

savons pas encore si les jeunes doctorants sauront profiter de ces développements récents. Il est en tout cas possible d'affirmer que, pour les universités suisses et les écoles doctorales, ces changements représentent un avantage certain.

En dehors de l'université, les carrières des diplômés en relations internationales sont très variées, et il est difficile d'en proposer un tableau exhaustif. Nous allons donc nous limiter, d'une part, à présenter un certain nombre d'employeurs traditionnels et, d'autre part, à souligner les principales difficultés rencontrées par les jeunes diplômés sur le marché du travail.

La « voie royale » pour les diplômés en relations internationales consiste à concourir pour les postes du service diplomatique, assez nombreux, compte tenu de la taille du pays, et qui offrent des possibilités de carrière à un grand nombre d'étudiants (de nationalité suisse). Toutefois, en raison de la taille conséquente du corps diplomatique et de la durée relativement longue passée par les diplomates suisses dans la capitale, les postes non diplomatiques au DFAE ne sont pas légion. La DDC et l'Aide humanitaire suisse – deux divisions faisant partie du DFAE – offrent un certain nombre de postes, qui peuvent correspondre au profil des diplômés en relations internationales, avec une spécialisation en études de développement ou en affaires internationales<sup>34</sup> en particulier. Certains obstacles du passé semblent aussi être levés. L'ancienne tendance de la DDC à engager prioritairement des candidats ayant une spécialisation géographique régionale a été progressivement assouplie dans la dernière décennie par le recrutement de jeunes diplômés ou de docteurs, dont la formation est moins ciblée en termes de connaissances de terrain, mais pertinente pour le traitement et l'analyse d'enjeux thématiques globaux. À souligner également que, dans les années 1990, la DDC a mis en place un programme (multi-bilatéral) de jeunes experts afin de faciliter les premières étapes de la carrière des individus désireux d'évoluer dans cet environnement. Enfin, le SECO – également centre de compétence de la Confédération pour toutes les questions ayant trait à la politique économique – est également pourvoyeur d'emplois pour un certain nombre de diplômés en économie internationale et en études de développement. La présence de nombreuses organisations et ONG internationales ouvre potentiellement des portes pour les diplômés de relations internationales à Genève, mais d'autres obstacles – cette fois-ci relatifs à la nouvelle donne du marché du travail – entravent souvent les espoirs des étudiants récemment diplômés. Le DFAE a mis en place, à partir de la fin des années 1990, un programme pour développer le nombre de nationaux suisses au sein des organisations internationales. Pendant de nombreuses années, les salaires que proposaient ces employeurs étaient trop faibles pour concurrencer ceux du marché du travail suisse. L'augmentation des salaires de l'ONU au cours des dernières années pourrait y remédier et faire des organisations de l'ONU des employeurs plus attractifs. Mais il existe un autre problème pour les candidats suisses souhaitant

---

34. Les diplômés (masters tout particulièrement) en affaires internationales s'inspirent de la tradition américaine des diplômés en relations internationales à vocation professionnelle. À la différence des masters de relations internationales, davantage marqués par le sceau disciplinaire de la science politique, les masters d'affaires internationales privilégient une approche pluri- ou interdisciplinaire avec des formations spécifiques pour l'acquisition d'un savoir-faire « pratique » (techniques de communication, de négociation, de management de projets, etc.).

travailler pour des organisations internationales : en terminant leurs études universitaires avec une licence ou un *bachelor* à 23-24 ans, ces candidats sont tout simplement trop jeunes pour être embauchés à des postes permanents. Par conséquent, on rencontre à Genève un grand nombre de jeunes diplômés qui ont passé des années comme stagiaires peu ou pas rémunérés, espérant être admissibles à des postes permanents dans le futur. Sachant que Genève est l'une des villes les plus chères au monde, on assiste ainsi à un « appauvrissement » d'un grand nombre de candidats de qualité et, de fait, à une « sélection sociale » qui s'opère en faveur de ceux qui peuvent se permettre d'attendre.

\*\*\*

Comme nous avons essayé de le montrer, l'institutionnalisation des relations internationales en Suisse a été un processus long et complexe, et plusieurs raisons ont été invoquées pour expliquer ce phénomène, dont la faiblesse de la légitimité scientifique de la science politique en tant que discipline, la primauté des autorités cantonales sur les politiques d'éducation, ou encore l'importance accordée aux priorités de l'administration fédérale sur la scène diplomatique internationale, mais aussi le contexte dans lequel le développement des études internationales s'est inscrit. La politique étrangère suisse, durant de longues années, s'est restreinte aux initiatives de coopération économique, tandis que la promotion des intérêts suisses à l'étranger a été bien plus faible que celle des grandes puissances, des pays historiquement à la tête d'anciens empires coloniaux ou des puissances moyennes souhaitant disposer d'une stratégie d'influence sur certains sujets les concernant plus particulièrement.

Depuis quelques années, toutefois, la politique étrangère suisse s'est réorientée autour de nouveaux axes. L'identification de nouvelles lignes politiques prioritaires, comme la sécurité humaine, ou une interprétation davantage proactive de la neutralité suisse (en devenant par exemple un membre de l'ONU) ont créé de nouvelles demandes en termes d'éducation, ont suscité l'émergence de *think tanks* et ont contribué au renforcement des capacités des administrations nationales. Ces développements ont changé la perception et les perspectives d'avenir pour les acteurs scientifiques et non scientifiques des relations internationales suisses. S'il est désormais possible de dire que le champ d'étude a atteint un degré certain d'appréciation politique et scientifique, il faut néanmoins reconnaître que le pragmatisme a durablement marqué l'essor des études internationales et que, comme l'ont souligné Philippe Gottraux, Pierre-Antoine Schorderet et Bernard Voutat (2001), tant la recherche en science politique que celle en relations internationales a longtemps été articulée autour de problématiques dont le cadre était défini par les autorités politiques fédérales. C'est plutôt au cours de la dernière décennie que l'on a pu remarquer une certaine autonomisation de la recherche en relations internationales effectuée à partir d'orientations davantage élaborées dans des cadres scientifiques disciplinaires.

Concernant les traditions divergentes entre Suisse romande et alémanique en science politique et relations internationales, un fossé s'est creusé pendant plusieurs années quant à l'institutionnalisation et à la valorisation de ces deux disciplines. Tandis que les universités de Genève et de Lausanne ont développé une science politique et un

## TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

sous-champ d'étude des relations internationales proches de la tradition universitaire française, les universités germanophones ont montré une plus grande réticence encore pour institutionnaliser la discipline. Mais il devient aujourd'hui difficile d'observer de telles dissemblances calquées sur la frontière linguistique. De part et d'autre, les institutions existantes sont solidement ancrées, tandis que leurs visions et leurs orientations se ressemblent de plus en plus.

La division linguistique est peu à peu remplacée par le tropisme des approches américaines des relations internationales. La plupart des publications (y compris de nombreuses thèses de doctorat) sont rédigées en anglais. De même, il est désormais nécessaire de publier dans les revues les plus réputées outre-Atlantique pour pouvoir prétendre à une chaire dans une université suisse ; avoir mené des recherches doctorales ou postdoctorales dans une université américaine de l'Ivy League devient un avantage réel. Il est aussi possible d'affirmer que les relations internationales, telles qu'elles existaient jusqu'à il y a dix ans encore en Suisse, perdent de leur spécificité, sans qu'il soit jamais question d'une « École suisse » des relations internationales. En revanche, en jouant le jeu, chercheurs et institutions universitaires suisses peuvent prendre une part croissante au discours dominant nord-américain, et pourraient même contribuer au développement d'une position de noyau européen dans l'étude des relations internationales, un souhait d'ailleurs exprimé par les autorités fédérales à travers le lancement de pôles académiques d'excellence à Genève et à Zurich.

Ce repositionnement progressif dans la recherche et les études des relations internationales en Suisse n'est toutefois pas dépourvu de conséquences. La valorisation des approches quantitatives et l'importation de modèles économétriques en science politique mènent parfois à privilégier les discussions sur les performances des modèles mathématiques aux dépens des objets de recherche eux-mêmes. Par ailleurs, il nous semble que l'orientation vers les nouvelles approches quantitatives n'est souvent pas partagée par les attentes et les choix méthodologiques des étudiants et des doctorants. Par voie de conséquence, la formation théorique et méthodologique correspond faiblement à la plupart des projets de thèse, et les doctorants courent le risque d'aborder leurs thèses avec une formation méthodologique insuffisante. Outre le biais quantitatif, le domaine des relations internationales en Suisse pourrait également importer d'autres caractéristiques du courant dominant américain comme l'intérêt pour les États-Unis en tant qu'acteur central des relations internationales et l'accent mis sur les filtres institutionnels américains qui façonnent le système international, comme la piste présidentielle rapide pour négocier des accords commerciaux. L'ensemble de ces biais doit être ajusté au milieu intellectuel suisse et aux avis des autorités politiques des milieux extra-académiques qui, en Suisse, nous l'avons vu, gardent un rôle indirect de supervision et de légitimation.

## BIBLIOGRAPHIE

- CSST (2006), *Perspectives des sciences humaines et sociales en Suisse. Enseignement, recherche, relève*, Berne, document du Conseil suisse de la science et de la technologie (CSST), 2.
- GABRIEL (J. M.) (2000), « Switzerland and the European Union », *Columbia International Affairs Online (CIAO) Working Paper*, 38.
- GOTTRAUX (P.), SCHORDERET (P.-A.) et VOUTAT (B.) (2001), *La Science politique suisse à l'épreuve de son histoire. Genèses, émergence et institutionnalisation d'une discipline scientifique*, Lausanne, Réalités sociales.
- GOTTRAUX (P.), SCHORDERET (P.-A.) et VOUTAT (B.) (2004), « L'émergence d'une discipline scientifique. La création de l'Association suisse de science politique (1951-1959) », *Revue suisse de science politique*, 10 (1), p. 1-28.
- GUGGENHEIM (P.) (1940), « International Relations and Public International Law », *Geneva Studies*, 11 (2), p. 7-19.
- HARBOUR (R.) et DOMMEN (E.) (dir.) (2008), *Les Liaisons fructueuses. Des rencontres insolites de disciplines et d'institutions : l'aventure du Réseau universitaire international de Genève à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle*, Genève, RUIG.
- KUNTZ (J.) (2010), *Genève : histoire d'une vocation internationale*, Genève, Éditions Zoé.
- LAMBERT (R. D.) (2001), « Area and International Studies in the United States : Institutional Arrangements », *International Encyclopaedia of the Social and Behavioural Sciences*, vol. 2, Amsterdam, Elsevier, p. 686-692.
- LEE (B.) (2001), « Area and International Studies : Cultural Studies », *International Encyclopaedia of the Social and Behavioural Sciences*, vol. 2, Amsterdam, Elsevier, p. 657-662.
- LINDER (W.) (1996), « Schweizerische Politikwissenschaft : Entwicklungen der Disziplin und ihrer Literatur », *Swiss Political Science Review*, 2 (4), p. 1-29.
- MEYNAUD (J.) et SIDJANSKI (D.) (1967), *L'Europe des affaires*, Paris, Payot.
- MONNIER (V.) (2000), « De la Société des Nations à l'Organisation des Nations unies : l'engagement d'un universitaire suisse au service de la communauté internationale. William E. Rappard (1883-1958) », *Revue de droit suisse*, 119, p. 53-84.
- NOBS-MARGAIRAZ (M.) (1993), *L'Institut africain de Genève (1962-1973) : une contribution à la problématique du développement*, Genève, IUED.
- SCHINDLER (D.) (Hrsg.) (1984), *Dokumente zur schweizerischen Neutralität seit 1945 : Berichte und Stellungnahmen der schweizerischen Bundesbehörden zu Fragen der Neutralität 1945-1983*, Berne, Paul Haupt, coll. « Schriftenreihe der Schweizerischen Gesellschaft für Aussenpolitik », n° 9.
- SCOTT (N.) (2002), « The Institute is launched with Paul Mantoux and William Rappard at the Helm (1927-1955) », dans M. Brunschwig Graf et al., *Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, 1927-2002*, Genève, IUHEI, p. 15-105.
- SWISS SCIENCE COUNCIL (1993), *Revitalizing Swiss Social Science : Evaluation Report. Report to the Swiss Science Council by an International Panel of Experts Looking into the Situation of the Social Sciences in Switzerland*, Berne, Swiss Science Council, coll. « FOP », n° 13.

TRAITÉ DE RELATIONS INTERNATIONALES

WALLERSTEIN (I.) (1997), « The Unintended Consequences of Cold War Area Studies », dans N. Chomsky *et al.* (eds), *The Cold War and the University : Toward an Intellectual History of the Postwar Years*, New York (N. Y.), The New Press, p. 195-231.

WEMEGAH (M.) (1980), « La science politique : une discipline jeune », dans E. Bollinger (Hrsg.), *Politische Wissenschaft. Studium und Beruf*, Berne, Paul Haupt, p. 20-33.

WENGER (A.) et FANZUN (J. A.) (1998), « Schweiz in der Krise - Krisenfall Schweiz », dans K. R. Spillmann (Hrsg.), *Bulletin 1997/98 zur schweizerischen Sicherheitspolitik*, Zurich, Forschungsstelle für Sicherheitspolitik, p. 12-39.